

Attention à la renouée du Japon !

(Extraits de *La renouée du Japon : plante à problèmes*, par Antoine Rempp, ingénieur, Ecodesign Akwatec, 2004 et *Fallopia Japonica: Calamité Végétale*, par Pierre Gingras, La Presse, 21-02-2005)

La renouée du Japon, *fallopia japonica* ou *fallopia sachalinensis*, est aussi connue sous le nom familier de bambou japonais ou encore de bambou mexicain. Le terme latin a changé à maintes reprises au cours des dernières années. Si bien qu'il est encore difficile de s'y retrouver dans plusieurs ouvrages d'horticulture.

La renouée japonaise produit des tiges rougeâtres ou brunâtres et creuses d'un diamètre de 1 à 2 centimètres semblables à des pousses de bambou, d'où son nom familier. Ses tiges peuvent atteindre trois mètres de hauteur dans la région de Montréal au cours de l'été. Ses feuilles d'un vert foncé sont larges et pointues en leur extrémité. Ses fleurs blanchâtres apparaissent en fin de saison, de la fin d'août à la fin de septembre.



Cette plante est devenue une véritable calamité, un drame horticole dont on ne voit pas la fin, notamment dans plusieurs régions d'Europe. En Angleterre, le bambou japonais est devenu l'ennemi public végétal numéro un. Un groupe y a même été mis sur pied pour informer les gens sur ses méfaits et empêcher sa propagation, la « Japanese Knotweed Alliance » (du nom de la plante en anglais), qui a d'ailleurs conçu un site Internet sur le sujet.

Cette plante représente une réelle menace pour la stabilité des fragiles écosystèmes que sont nos rivières. Sa capacité à s'établir sur des sols pauvres et ombragés lui a permis de coloniser les berges des cours d'eau érodées par les crues ou encore les bords des routes et les remblais non entretenus. Une fois établie cette plante empêche toutes les autres de pousser et appauvrit ainsi la diversité biologique de l'habitat. Or plus le milieu est diversifié, plus il est riche et intéressant pour la faune et la flore locales. Un autre problème réside dans l'accès au cours d'eau, rendu infranchissable par un mur vert. Les tiges sont si serrées que rien d'autre ne peut pousser. Elle peut aussi percer les chaussées en bitume, s'implanter dans les anfractuosités du béton, augmenter les risques d'inondation (en raison des tiges mortes flottant sur l'eau l'hiver et au printemps), causer l'érosion des sols à la mauvaise saison (étant donné que cette plante passe l'hiver en dormance) et affecter sérieusement la valeur des terres sous son emprise.



La présence et l'adaptation de la renouée japonaise au milieu naturel québécois doivent nous inciter à surveiller son évolution et faire preuve d'une grande prudence si on veut s'en débarrasser, puisqu'on ne lui connaît pas d'ennemi naturel chez nous.

En Europe et en Amérique du Nord, elle ne produit pas de graines et ne peut donc se reproduire par semis. Mais la renouée n'a guère besoin de ses fleurs pour se reproduire.

Sa croissance très rapide, les toxines qu'elle sécrète au niveau de ses racines pour empêcher le développement des autres végétaux ou encore sa capacité de se reproduire à partir d'un simple fragment de tige ou de racine en font une plante redoutable d'efficacité. Ses racines atteignent les deux mètres de profondeur et peuvent s'étendre, pour un seul plant, sur sept mètres. Or, si on peut éliminer la plante en la déterrante, il faut avoir à l'esprit qu'une seule petite partie de rhizome oubliée dans le sol, ce qui semble inévitable, formera tôt ou tard une nouvelle colonie. Ici, le mot petit correspond à 0,7 gramme. Plus encore, des bouts de tige vont rapidement former des racines si elles sont enterrées. Dans l'eau, une tige nue deviendra une plante viable en six jours. Plus encore, une racine dans le sol peut rester en dormance pendant 10 ans avant de germer à nouveau.



Les traitements avec des herbicides chimiques sont délicats près des cours d'eau. De plus, certaines expériences semblent démontrer aujourd'hui que ces traitements ne font que provoquer la dormance des racines.

Les traitements directs qui consistent à couper régulièrement les jeunes pousses dès qu'elles atteignent 50 centimètres de haut, puis les repousses dès qu'elles atteignent la même taille, soit 3 à 4 fois par an, sont une possibilité. On peut aussi déterrer régulièrement les racines -un travail fastidieux-, on peut toutefois contrôler l'invasion en prenant soin de les détruire pour éviter leur propagation ailleurs. Malheureusement, les repousses peuvent apparaître encore 10 ans après la première coupe. Quoi qu'il en

soit, il faut limiter son expansion aux sites déjà atteints en surveillant les nouvelles taches ou zones de renouées et en les taillant régulièrement. Il est par ailleurs primordial de ne pas planter de renouée à proximité de cours d'eau, car elle ne tarderait pas à remplacer la végétation existante.

Plusieurs travaux sont actuellement en cours en Angleterre afin d'étudier les possibilités de la lutte biologique. Un champignon provoquant une rouille, un puceron japonais et deux autres insectes semblent prometteurs. On sait cependant que la bataille ne permettra pas d'éradiquer totalement la plante, mais seulement de contrôler sa population.

Que ce soit suite à des traitements ou pour éviter une nouvelle implantation de renouée, la meilleure solution consiste à replanter sur les sols nus des arbres (saules, frênes, aulnes) et des graminées entre ceux-ci afin de concurrencer au maximum l'implantation de la renouée.